



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2019-11-10-6

Séance du vendredi 6 décembre  
2019

### **DESIGNATION D'UN CONSEILLER DEPARTEMENTAL POUR REPRESENTER LE DEPARTEMENT AU SEIN DU CENTRE REGIONAL DE COORDINATION DES DEPISTAGES DES CANCERS DE LA REGION GRAND EST (CRCDC)**

**Présidence de :** M. Rémy WITH

#### **PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BIHL, Mmes BOHN, DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. COUCHOT donne procuration à M. BIHL.  
M. DELMOND donne procuration à M. JANDER.  
M. FERRARI donne procuration à Mme LUTENBACHER.  
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.  
M. HABIG donne procuration à M. GRAPPE.  
Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental donne procuration à M. WITH.  
Mme Betty MULLER donne procuration Mme MARTIN.  
M. MUNCK donne procuration à M. STRAUMANN.  
Mme RAPP donne procuration à Mme PAGLIARULO

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU les délibérations du Conseil départemental n° CD-2018-6-4-1 et n° CD-2018-6-10-1 du 14 décembre 2018 portant sur la politique de la solidarité,
- VU l'arrêté ministériel du 23 mars 2018, portant modification de l'arrêté du 29 septembre 2006 relatif aux programmes de dépistage des cancers (NOR : SSAP1805226A), et précisant les contours de la réforme territoriale des structures de gestion des dépistages,

- VU l'instruction n° DGS/SP5/2017/143 du 28 avril 2017 relative à la mise en place des centres régionaux de coordination des dépistages des cancers,
- VU les statuts du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la Région Grand Est du 10 juillet 2019, notamment son article 6-2 « membres institutionnels »,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Prend acte des statuts, joints en annexe, du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de la Région Grand Est, association issue de la fusion de onze associations départementales de gestion des dépistages organisés des cancers dont les associations EVE, ADECA-Alsace et ADEMAS-Alsace,
- Décide à l'unanimité de ne pas désigner au scrutin secret le représentant du Département pour siéger au sein du CRCDC Grand Est,
- Désigne Mme Karine PAGLIARULO, conseillère départementale, en qualité de représentante du Département pour siéger au sein de la structure précitée.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

1 abstention : Mme Karine PAGLIARULO